



## Programme de formation

### Préparation à

# L'HABILITATION ELECTRIQUE

## B0- BS- BE

Durée	14 heures
Public visé	Gardiens, employés et concierges – Tout public
Période d'intervention	2023
Nombre de participants	14 maximum par formation
Lieu	Salle à disposition, sur toute la France
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réaliser en toute sécurité des opérations simples d'ordre électrique dans un environnement d'immeuble d'habitation présentant des risques électriques.</li><li>• Être sensibilisé aux risques électriques en BT et HT et savoir s'en protéger</li><li>• Recevoir l'habilitation de leur employeur selon le niveau préconisé</li></ul>
Procédé	Alternance de cours théoriques et méthodologiques suivis des différents exercices pratiques
Support	Livret stagiaire
Suivi de formation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Feuilles d'émargement</li><li>• Attestation de stage</li></ul>
Critères d'appréciation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluation des compétences en début de formation (cf. INRS)</li><li>• Exercices pratiques</li><li>• Exercices de mise en situation</li><li>• Questionnaire d'évaluation des connaissances</li><li>• Examen de fin de stage</li><li>• Titre d'habilitation électrique</li></ul> <p>Une mise à jour tous les 3 ans est nécessaire</p>
Coût	Sur devis, nous contacter
Financement	Action collective, prise en charge par le dispositif des actions de branche de l'OPCO ou à défaut par action individuelle
Délais d'accès	Selon le mode de financement, l'accès à la formation se fait sous 3 semaines ou au maximum sous 3 mois

<p>Programme de Formation</p>	<p><b><u>Réglementation et grandeurs électriques</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Références réglementaires, définition de l'habilitation, origine et NF C 18 510</li> <li>• Définition de la maintenance de premier niveau ; deuxième et troisième niveau (CCN)</li> <li>• Acteurs concernés par l'habilitation et par les travaux</li> <li>• Symboles HO BO BE BS : Limites d'intervention, mesures de prévention dans la profession</li> <li>• Les grandeurs électriques</li> <li>• Le circuit électrique et les effets de l'électricité</li> <li>• La Loi d'Ohm</li> <li>• Courant alternatif et continu / Notions de puissance électrique</li> <li>• Principales caractéristiques des appareils électriques utilisés sur le lieu de travail</li> </ul> <p><b><u>Sensibilisation aux risques électriques</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Obligations des différents acteurs</li> <li>• Effets du courant électrique sur le corps humain</li> <li>• Accidents d'origine électrique, causes et statistiques</li> <li>• Equipements de travail utilisés dans la profession</li> </ul> <p><b><u>Prévention des risques électriques</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes généraux de prévention</li> <li>• Evaluation du risque électrique</li> <li>• Etat des risques : contacts directs et indirects, incendie, chute, autres risques associés</li> <li>• Moyens de prévention / EPI / Indices de protection / Classes d'appareillages / Mise à la terre et protection des personnes.</li> </ul> <p><b><u>Comprendre l'UTE C 18-510</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cadre réglementaire</li> <li>• Domaine d'application</li> <li>• Habilitations indices et définitions</li> <li>• Opérations dans l'environnement</li> <li>• Distances et zones d'environnement</li> <li>• Spécificités en copropriétés et immeubles d'habitation</li> </ul> <p><b><u>Les travaux hors tension en basse tension</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La consignation</li> <li>• Rôle des différents acteurs autorisations et attestations</li> <li>• Cas particuliers en travaux non électriques</li> <li>• Matériels de protection et consignation / VAT / Mise en sécurité d'un circuit</li> </ul> <p><b><u>Appareillage électrique basse tension</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les fonctions et limites de l'appareillage en séparation-protection et commande</li> <li>• Symboles normalisés.</li> </ul> <p><b><u>Les interventions en TBT et BT</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention élémentaire : Limite en BS, analyse de risques et mesures de prévention</li> <li>• Manœuvres : Limite de l'habilitation BE, analyse de risques et mesures de prévention</li> <li>• Procédure de changement d'ampoule, remplacement à l'identique, travaux pratiques</li> <li>• Choix, rôle et utilisation des EPI</li> </ul> <p><b><u>Supervision et surveillance des Entreprises extérieures :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principaux corps de métiers concernés</li> <li>• Limite de l'habilitation BO non-électricien</li> <li>• Les différentes habilitations des intervenants, Relations avec les habilités</li> <li>• Partenariat et prévention vis-à-vis des intervenants extérieurs</li> </ul>
<p>Formateur</p>	<p>L'encadrement est assuré par des formateurs expérimentés dans le secteur de la prévention et de la sécurité habilités à dispenser des cours : Formateur agréé</p>
<p>Contact</p>	<p>CFC Formations Chemin de Vaulongue, Quartier Anouciade 83340 LE LUC</p>